

Les élections législatives du 24 novembre 1991

Analyse des résultats

par **William FRAEYS**,

Ingénieur Commercial U.L.B.

Dès la soirée du 24 novembre, les résultats des élections législatives furent interprétés comme le signe d'une gifle donnée par une partie de l'opinion, non seulement aux partis de la majorité sortante, mais à l'ensemble de la classe politique. Référence fut rapidement faite au scrutin de 1936 qui vit l'entrée en force de Rex sur la scène parlementaire. Ce jugement porté "à chaud" au vu des premiers résultats n'était pas globalement erroné, mais l'analyse menée avec quelques semaines de recul permet sans doute de le nuancer. C'est dans cette optique que nous voudrions introduire notre étude, devenue classique ¹, du résultat des élections récentes, avant d'en faire l'analyse plus en détail tant au niveau national qu'à celui des cantons flamands, wallons et bruxellois.

Une élection de rejet ?

La participation électorale ², mesurée par le pourcentage des bulletins déposés par rapport aux électeurs inscrits, atteint 92,72% pour l'ensemble du pays. Ce pourcentage se situe exactement au niveau de la moyenne des scrutins des trente dernières années et est supérieur à celui des trois élections européennes. L'obligation légale de participer au scrutin explique évidemment ces chiffres élevés, mais la modicité ou même l'absence de sanctions auraient pu inciter un nombre plus élevé d'électeurs à s'abstenir de se rendre aux bureaux de vote. On ne peut donc pas déduire des chiffres de participation électorale un élément nouveau de lassitude de l'opinion.

Sur 100 bulletins déposés, 6,97 portaient un vote blanc ou nul. La moyenne sur les onze scrutins législatifs organisés depuis 1961 est de 7,21%; celle des trois élections européennes est de 10,57%. Ceux des électeurs qui voulaient manifester leur mécontentement ne l'ont donc pas fait en déposant un bulletin blanc ou volontairement annulé.

L'opposition ou le rejet marqué par une partie du corps électoral s'est exprimé en ne votant pas pour les partis de la majorité sortante qui perd 7,99% des voix ³, mais en ne renforçant pas non plus l'opposition "traditionnelle", les libéraux re-

(1) Voir la liste des analyses, consacrées aux onze élections législatives qui se sont déroulées depuis 1961, ainsi qu'aux trois scrutins européens à la page précédente.

(2) Sauf indication contraire, tous les chiffres cités concernent la Chambre des Représentants.

(3) Même 10,15% si on y ajoute la Volksunie qui avait fait partie de la majorité, jusqu'aux toutes dernières semaines.

culant globalement de 0,84%. Si l'on considère l'ensemble, politiquement hétéroclite, des partis d'extrême gauche, communistes compris, des partis de droite et d'extrême droite ⁴ des petites listes, celle de M. Van Rossem comprise et des Ecologistes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont jamais, ou quasi jamais ⁵, fait partie de la majorité, on constate que 22,45% des suffrages leur sont destinés, contre 11,63% en 1987, mais contre 19,24% aux élections européennes de 1989.

Mesurée par ces chiffres, l'ampleur du rejet de la classe politique traditionnelle apparaît beaucoup moins prononcée qu'on ne l'avait indiqué au soir du 24 novembre : certes, un électeur sur 10 a agi dans ce sens par rapport à 1987, mais le résultat particulièrement élevé réalisé par les Ecologistes en 1989 (13,86%) et qui n'est pas renouvelé en 1991, limite à 3,21% le nombre d'électeurs qui se sont écartés depuis 2 ans des partis toujours ou parfois associés au pouvoir.

1991 comparable à 1936?

Il a été dit que les élections de 1991 rappelaient celles de 1936. Certains traits communs peuvent être soulignés, mais de profondes divergences existent néanmoins.

Aux élections de 1936, comparées à celles de 1932, les trois familles traditionnelles perdent ensemble 16,60% des voix, donc près du double du recul de 1991 ; Rex recueillait 11,49% des voix et le V.N.V. progressait de 1,20%, soit une avancée de l'extrême droite de 12,69%, contre 5,75% pour le Vlaams Blok et les listes d'extrême droite en 1991. Il n'y avait évidemment pas de listes Ecologistes en 1936, mais le recul Socialiste de 4,76% était accompagné d'un progrès Communiste 3,25%, ce qui n'est pas du tout le cas en 1991, où les listes situées à gauche des Socialistes sont, non seulement en recul, mais ne représentent même plus 1% des votes valables.

Enfin, l'ampleur des variations électorales, que nous mesurons traditionnellement par "le taux de mobilité externe" ⁶, a été plus élevée en 1936 qu'en 1991 : 16,85 électeurs sur 100 en 1936, contre 12,28 en 1991. En outre, en 1936 le mouvement était nettement plus élevé en Wallonie qu'en Flandre, ce qui ne fut pas le cas lors du dernier scrutin.

Quelques remarques préliminaires.

1. Nous nous limiterons à examiner les résultats en voix pour la Chambre des Représentants. Comme à chaque scrutin, les résultats pour la Chambre et ceux pour le Sénat sont quasi identiques. Certes, l'influence locale de certaines candidats peut occasionner des différences de pourcentages de voix pour l'une ou l'autre assemblée ⁷ mais pour l'ensemble du pays, les écarts ne sont jamais su-

(4) Vlaams Blok compris.

(5) Les Communistes ont fait partie de la majorité dans l'immédiat après-guerre.

(6) Nous appelons "taux de mobilité externe", la demi-somme des valeurs absolues des différences de pourcentages obtenus par les diverses listes ou groupes de listes lors de deux scrutins consécutifs.

(7) Ainsi, dans l'arrondissement de Bruxelles, le C.V.P. recueille 13,70% des voix au Sénat, où se présentait M. Martens, contre 12,33% à la Chambre. Dans les cantons formant l'arrondissement de Charleroi (partie de l'arrondissement électoral sénatorial de Charleroi-Thuin), le P.S.C. mené par M. Maystadt obtient 27,23% au Sénat, contre 17,42% à la ..

périeurs à 0,31% des votes valables pour une même liste. Une analyse qui porterait sur chacune des deux assemblées tiendrait donc de la tautologie. Cette compensation de voix, entre Chambre et Sénat, malgré l'influence des personnalités, marginalise l'impact que ces dernières exercent sur le résultat total des diverses listes.

2. Nous utiliserons les résultats officieux complets publiés dès le lendemain du scrutin. Les différences avec les résultats officiels, disponibles beaucoup plus tard, ne sont pas significatives⁸.
3. Nous examinerons d'abord les résultats au niveau de l'ensemble du pays et ensuite respectivement à celui des cantons flamands, wallons et bruxellois. Nous soulignerons, à chacun de ces niveaux, les caractéristiques qui leur sont propres.
4. Nos comparaisons porteront évidemment sur les élections législatives de 1991 et de 1987, mais nous rapprocherons ces résultats de ceux des élections européennes de 1989. Nous pensons, en effet, que l'électeur belge utilise beaucoup plus ces dernières pour porter un jugement sur la politique intérieure que pour sanctionner l'action de ses représentants au Parlement européen. Dès lors, pour nous, les élections de 1989 apparaissent comme une sorte de très vaste et très complet "sondage" de l'opinion à mi-course de la législature. Certes, des précautions doivent être prises, les Ecologistes recueillant plus d'audience aux "européennes" qu'aux législatives et les partis communautaires, comme la Volksunie, étant dans la situation inverse. Il n'empêche que pour plusieurs partis, le résultat de juin 1989 préfigurait déjà celui de 1991 et que, dès lors, les variations entre 1987 et 1991 en apparaissent moins amples. Nous pensons que les hommes politiques, d'une part, et les commentateurs, de l'autre, ont trop négligé cet aspect des choses lors de leurs commentaires dans les jours qui suivirent le 24 novembre.

I. Les résultats pour l'ensemble du pays

A. Les résultats en voix

Nous avons déjà souligné que la participation électorale, mesurée par la proportion de bulletins déposés par rapport aux électeurs inscrits, et les bulletins blancs et nuls, se situaient dans les normes habituelles des scrutins législatifs.

L'analyse peut donc être menée au départ des votes valables.

Au niveau de l'ensemble du pays, le commentaire ne peut porter que sur les listes qui se présentent dans les trois groupes de cantons : flamands, wallons et bruxellois, et sur les résultats des "familles" ou "tendances" politiques dont chacune des composantes est confrontée au choix des électeurs dans deux des trois groupes de cantons. Comparer, en effet, le résultat d'une liste qui a pour corps électoral les cantons flamands et bruxellois d'une part, à une autre qui se présente

/. Chambre. Il en est de même pour les autres partis : le P.S. obtient au Sénat 42,04% à Tournai-Ath-Mouscron, contre 37,74% à la Chambre grâce à M. Spitaels, le P.V.V. 26,69% à la Chambre (M. Verhofstadt) à Gand-Eeklo, contre 23,28% au Sénat, le S.P. 29,72% au Sénat à Louvain (M. Tobback), contre 25,32% à la Chambre. M. Van Rossem atteint 8,07% des voix à la Chambre à Anvers, contre 6,49% pour sa liste au Sénat.

(8) Pour les élections de 1987, le nombre de votes valables recensés lors des résultats officiels, diffère de 3.995 de celui du résultat officieux. Par liste, les rares différences de pourcentages n'excèdent jamais 0,02%. De plus, même dans les résultats officiels, il reste des différences qui ne peuvent provenir que d'erreurs de comptages : ainsi, en 1987, il a été déposé 1.197 bulletins de plus au Sénat qu'à la Chambre.

en Wallonie et à Bruxelles d'autre part, sans tenir compte du nombre d'électeurs dans l'une et l'autre circonscription, serait fausser la comparaison. Les électeurs inscrits dans des cantons flamands représentent, en effet, 59,02% (58,63% en 1987) du total national, contre 31,34% (31,20% en 1987) pour les wallons et 9,64% (10,17% en 1987) pour les cantons bruxellois⁹.

Le tableau I regroupe les résultats au niveau national.

Les listes *d'extrême gauche* et les *Communistes* ne représentent plus que 0,89% des votes valables, en recul de 1,19% par rapport à 1987. On peut dire que ce courant d'opinion n'existe quasi plus au niveau électoral.

Les *Socialistes* recueillent 25,46% des suffrages. Il redeviennent ainsi la première famille politique du pays, mais sont en recul de 5,08% par rapport à 1987. Ce mouvement était déjà annoncé par leur résultat aux élections européennes, où ils recueillaient 26,91% des voix. Par rapport à 1989, le repli est donc de 1,45%. La position de première famille politique du pays est évidemment due au résultat du P.S. dans les cantons wallons, puisqu'aussi bien en Flandre qu'à Bruxelles, les Socialistes sont devancés par d'autres listes.

Les *Sociaux-chrétiens* arrivent en deuxième position. Avec 24,55% des voix, ils reculent moins que les Socialistes si on compare leur résultat à celui de 1987 (-2,91%), mais ils avaient progressé aux élections européennes et, dès lors, leur recul par rapport à 1989 est nettement plus sévère (-4,67%). Les variations de voix, tant par rapport aux législatives qu'aux européennes sont quasi exclusivement dues au C.V.P., les résultats du P.S.C. variant peu entre 1987 et 1991. Avec un résultat global inférieur à 25%, le courant social-chrétien est à son minimum historique de toute l'histoire électorale belge.

Les *Libéraux* ne profitent guère de leur passage dans l'opposition. S'ils redressent un peu leur situation par rapport aux élections européennes (+2,34%), ils se retrouvent à 0,84% au-dessous de leur niveau de 1987. Le recul est totalement dû au P.R.L., puisque le P.V.V. progresse, encore que très légèrement.

La situation des *Ecologistes* doit être décrite avec nuance. Globalement, en effet, ce courant politique recueille 9,93% des voix, en progrès de 2,88% par rapport à 1987, mais sans parvenir au niveau européen de 13,86%. En 1985 et 1987 déjà, les Ecologistes se situaient au-dessous de leur niveau européen antérieur, mais cette fois l'écart est plus considérable. D'autre part, la quasi totalité du progrès par rapport à 1987 est dû à Ecolo, Agalev, au contraire, ne progressant que très faiblement.

Les *listes communautaires*¹⁰ sont en recul de près de 2%. Elle recueillent 7,42% des voix, contre 9,41% en 1987. Traditionnellement moins soutenues aux élections européennes, elles y obtenaient 6,85% des suffrages. Le recul est exclusivement dû à la Volksunie, puisque le F.D.F. et les listes wallonnes se maintiennent aux environ de 1,50%.

(9) Le mouvement d'augmentation relative du corps électoral flamand se poursuit d'élection en élection et le recul bruxellois s'accroît. Il y a 20 ans, les électeurs inscrits flamands, wallons et bruxellois, représentaient respectivement : 55,20%, 32,18% et 12,62%. Il y a 10 ans : 57,64%, 31,58% et 10,78%.

(10) Jusqu'à ce jour, nous avons classé le Vlaams Blok dans le groupe des listes communautaires. Il n'est plus guère possible de maintenir cette option. Nous rangerons désormais le Vlaams Blok dans l'extrême droite, tout en sachant qu'une fraction de son électoral, sans doute en provenance de la Volksunie, réagit encore d'abord en fonction des problèmes communautaires.

TABLEAU I
Ensemble du pays

	Elections législatives de 1991 et de 1987 Résultats pour la Chambre des Représentants				Elections européennes
	1991		1987		1989
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	
Electeurs inscrits	7.144.884		7.044.211		7.096.273
Bulletins déposés	6.624.696	92,72	6.573.045	93,31	90,73%
Blancs et nuls	462.034	6,97	431.833	6,57	8,38%
Votes valables	6.162.662	93,03	6.141.212	93,43	91,62%
1. Extrême gauche (1)	48.705	0,80	76.604	1,25	1,12%
2. Communistes	5.713	0,09	51.074	0,83	-
3. Socialistes		(25,46)		(30,54)	(26,91%)
P.S.	831.206	13,49	961.429	15,66	14,48%
S.P.	737.573	11,97	913.975	14,88	12,43%
4. Sociaux-chrétiens		(24,55)		(27,46)	(29,22%)
P.S.C.	476.740	7,74	491.839	8,01	8,08%
C.V.P.	1.036.043	16,81	1.194.687	19,45	21,14%
5. Libéraux		(20,12)		(20,96)	(17,78%)
P.R.L.	501.644	8,14	577.897	9,41	7,18%
P.V.V.	737.988	11,98	709.137	11,55	10,60%
6. Ecologistes		(9,93)		(7,05)	(13,86%)
Ecolo	312.623	5,07	157.985	2,57	6,29%
Agalev	299.589	4,86	275.307	4,48	7,57%
7. F.D.F. et listes wallonnes	94.567	1,53	83.730	1,36	1,46%
8. Volksunie	363.121	5,89	494.229	8,05	5,39%
9. Vlaams Blok	405.281	6,58	116.410	1,90	4,09%
10. Rossem	198.192	3,22	-	-	-
11. Divers	12.014	0,19	17.808	0,29	0,17%
12. Divers droite (2)	22.484	0,36	6.452	0,10	-
13. Extrême droite (3)	79.179	1,28	12.649	0,21	-

(1) Listes P.O.S.-S.A.P., P.T.B.-P.V.D.A. et Regebo

(2) Listes U.D.R.T., B.E.B., P.C.S.-V.C.D. et P.V.C.S.

(3) Listes F.N., P.F.N.-P.C.N., F.N.B.B. et Agir.

Pour la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les listes de *droite* et d'*extrême droite* atteignent un niveau significatif. L'ensemble formé par le Vlaams Blok, les divers droite et l'extrême droite recueille, en effet, 8,22% des votes valables, contre 2,21% en 1987, et déjà 4,09% aux élections européennes. La caractéristique de ce courant politique est d'être représenté quasi exclusive-

ment par le Vlaams Blok en Flandre et par un ensemble de listes diverses en Wallonie et à Bruxelles (Front national, Parti des forces nouvelles, Agir...).

Le succès plus large qu'attendu de la liste *Rossem* sera examiné au niveau des cantons flamands et bruxellois.

Les listes *diverses*, sans réelle couleur politique, restent tout à fait marginales (0,19%).

Après avoir examiné les résultats des principaux partis, nous voudrions rappeler, dans une perspective plus longue, l'évolution des tendances politiques du pays. Nous choisirons les scrutins de référence en raison des maxima ou minima de certaines familles politiques ou en raison de ruptures nettes intervenues dans l'évolution de certaines listes.

Le tableau II regroupe et compare les résultats des trois "familles" traditionnelles de la politique belge : socialiste, sociale-chrétienne et libérale.

TABLEAU II

Résultat des trois "familles" traditionnelles en % des votes valables
Ensemble du pays

	Socialistes	Sociaux-chrétiens	Libéraux	Total
1950	35,53	47,68	12,00	95,21
1965	28,28	34,48	21,61	84,37
1987	30,54	27,46	20,96	78,96
1989 (Élections européennes)	26,91	29,22	17,78	73,91
1991	25,46	24,55	20,12	70,13

L'élection de 1950 marque le résultat le plus élevé pour les trois familles et le record historique des Sociaux-chrétiens. Ensemble, les trois familles recueillaient 95,21% des suffrages. Le paysage politique était, à l'époque, caractérisé par deux grands partis et un parti d'appoint.

Les élections de 1965, tenues au terme de quatre années de gouvernement social-chrétien-socialiste (Lefèvre-Spaak) et marquées par la transformation du Parti Libéral en P.L.P., s'ouvrant aux chrétiens, sont demeurées celles de la grande rupture : la Belgique est entrée dans l'ère d'un système basé sur trois partis d'importance relative peu éloignée.

Les élections subséquentes, 1987-1989 et surtout 1991, verront le recul continu de l'ensemble des trois familles traditionnelles ; celles-ci dépassent à peine 70% en 1991.

Cet ensemble est aujourd'hui formé de trois groupes qui réalisent des résultats forts proches les uns des autres.

Les Socialistes obtiennent le pourcentage le plus élevé, tant en 1987 qu'en 1991, mais ne devancent actuellement les Libéraux que de quelque 5%. Les Sociaux-chrétiens, à leur minimum historique, atteignent à peine plus de la moitié de leur résultat de 1950. En quarante ans, cette famille a quasi perdu un électeur sur deux.

Le tableau III complète la description du paysage électoral belge, puisqu'il ajoute les résultats des diverses listes à celui des trois familles traditionnelles. Il y est

fait référence aux élections de 1971, marquées par la poussée des listes communautaires.

Tant les trois familles traditionnelles que les listes communautaires régressent aux élections de 1991. Ce recul profite en partie aux Ecologistes qui gagnent 2,88% des voix, mais surtout aux listes de droite et d'extrême droite qui progressent de plus de 6% et aux "divers" dont la liste Rossem constitue l'essentiel.

Les élections récentes sont évidemment marquées par une poussée vers la droite du corps électoral belge. Bien que les notions "Gauche", "Centre" et "Droite" soient équivoques et puissent porter à discussion, elles recouvrent tout de même encore une signification suffisante pour être l'objet d'une analyse chiffrée.

TABLEAU III
Pourcentages de voix par groupes de parts
En % des votes valables
Ensemble du pays

	Trois familles traditionnelles	Listes communautaires	Ecologistes	Communistes et Extrême gauche	Divers droite et Extrême droite	Autres
1965	84,37	9,36		5,03		1,24
1971	73,74	22,34		3,11		0,81
1987	78,96	9,41 (1)	7,05	2,08	2,21	0,29
1991	70,13	7,42	9,93	0,89	8,22	3,41 (2)

(1) Le Vlaams Blok recueillait 1,90% des suffrages. Nous l'avions classé dans notre analyse de 1987 parmi les listes "communautaires". Il est ici classé, tant en 1987 qu'en 1991, dans la rubrique "Divers droite" et "Extrême droite".

(2) Dont "Rossem": 3,22%.

Nous classons sous le vocable "gauche": les listes d'extrême gauche, les Communistes, les Socialistes et les Ecologistes; sous le vocable "centre": les Sociaux-chrétiens, la Volksunie, le F.D.F., les divers (y compris Rossem) et sous le vocable "droite": les Libéraux, le Vlaams Blok, les divers droite et l'extrême droite. Si ce classement est accepté, entre les élections de 1987 et celles de 1991, la "gauche" perd 3,39% des voix, le centre 1,78% et la droite en gagne 5,17%. Même si notre classement ne correspond pas totalement à la réalité, il nous paraît demeurer que le balancier électoral belge, à l'instar de celui de plusieurs pays européens, se déplace actuellement vers la droite.

Nous avons déjà indiqué que le taux de mobilité externe était plus faible en 1991 qu'il ne l'avait été en 1936. Avec une valeur de 12,28, il situe au 5e rang de l'histoire électorale belge: supérieur à celui de 1985 et 1987, il est inférieur à celui de 1981 et à celui de 1965. De plus, nous verrons que l'amplitude de variation se marque surtout en Flandre et à Bruxelles.

B. La composition des Assemblées

Les tableaux IV et V reprennent les résultats des élections, exprimés en sièges, tant pour la Chambre et le Sénat, que pour les Conseils de communautés et de régions.

A la *Chambre*, le *Parti Socialiste* perd 5 sièges et le *S.P.* 4. Avec 63 élus au total, les Socialistes demeureront néanmoins plus nombreux que les Sociaux-chrétiens.

Les *Sociaux-chrétiens* limitent leurs pertes à 5 sièges, dont 4 pour le *C.V.P.* et 1 pour le *P.S.C.* Avec 57 sièges au total, les Sociaux-chrétiens n'occuperont qu'un peu plus d'un quart des bancs de l'hémicycle, eux qui eurent la majorité absolue en 1950 et la frochèrent en 1958.

TABLEAU IV
Composition de la Chambre et du Sénat

	Chambre		Sénat	
	1991	1987	1991	1987
Socialistes				
P.S.	35	40	30	36
S.P.	28	32	26	29
Sociaux-chrétiens				
C.V.P.	39	43	36	39
P.S.C.	18	19	16	16
Libéraux				
P.R.L.	20	23	18	21
P.V.V.	26	25	22	18
Ecologistes				
Ecolo	10	3	11	3
Agalev	7	6	8	5
F.D.F.	3	3	2	2
Volksumie	10	16	8	13
Vlaams Blok	12	2	6	1
Rossem	3		1	
Front National	1		-	
	212	212	184(1)	183

(1) Il y avait 1 siège de sénateur provincial en plus à pourvoir (Province de Limbourg).

Les *Libéraux* cèdent ensemble 2 sièges. Ceci résulte d'une perte de 3 élus pour le *P.R.L.* et d'un gain d'un pour le *P.V.V.* L'écart recommence à se creuser entre les deux ailes de la famille libérale. Il y a aujourd'hui 6 élus *P.V.V.* de plus qu'au *P.R.L.* En 1985, les députés *P.R.L.* avaient été, exceptionnellement, majoritaires dans leur famille.

Les *Ecologistes* seront 17 à siéger à la *Chambre*, contre 9 dans le Parlement sortant : si le gain n'est que d'un siège pour *Agalev*, *Ecolo* emporte 7 nouveaux sièges. Cette famille sera la quatrième de la *Chambre*, dépassant les représentations de toutes les autres listes non traditionnelles.

Le *F.D.F.* se maintient au niveau de 3 élus.

La *Volksumie* perd 6 sièges et avec 10 élus, elle se situe à un niveau inférieur à toutes les élections depuis 1961. Les députés de ce parti seront moins nombreux que ceux du *Vlaams Blok*.

Le *Vlaams Blok* obtient, en effet, 12 élus, soit 10 de plus qu'en 1987. Il réalise ainsi le gain de sièges le plus important des présentes élections.

Les listes *Rossem* totalisent 3 élus. Il était arrivé très rarement que des listes présentées par une personne isolée, en dehors d'un courant politique pré-existant, parviennent à franchir le seuil de la Chambre ¹¹, mais l'obtention immédiate de 3 sièges est un phénomène nouveau.

Enfin, le *Front national* décroche 1 siège grâce à son résultat dans le Brabant où il dépasse 40.000 voix et n'est donc pas loin d'un deuxième siège.

Dans notre système de représentation proportionnelle, les mouvements exprimés en sièges traduisent fidèlement les mouvements en voix. Il peut cependant y avoir de légers décalages suivant les hasards de la dévolution du dernier siège. De plus, lorsqu'un parti obtient ce dernier siège dans plusieurs provinces, il sait que sa représentation en est d'autant plus fragile en cas de recul lors d'une élection subséquente. Aux élections de 1991, le P.S. obtient le dernier siège dans 4 provinces, la *Volksunie* dans 2 et les P.R.L., *Vlaams Blok* et S.P. dans une.

Au *Sénat* les mouvements de sièges suivent moins directement les variations des suffrages des électeurs en raison de l'attribution des sièges de sénateurs provinciaux et cooptés. Néanmoins les tendances générales sont les mêmes qu'à la Chambre : perte de sièges pour les *Socialistes* (P.S. : - 6 ; S.P. : - 3), perte pour les *Sociaux-chrétiens* (C.V.P. : - 3, statu quo P.S.C.) recul pour le P.R.L. (- 3), mais avance pour le P.V.V. (+ 4). Les *Ecologistes* progressent de 11 sièges (8 pour Ecolo et 3 pour Agalev). Le F.D.F. se maintient à 2 sièges. La *Volksunie* perd 5 sièges, tandis que le *Vlaams Blok* progresse de 5 élus. Les listes *Rossem* décrochent 1 élu au *Sénat*, phénomène exceptionnel pour ce type de liste. Le dernier siège d'élu direct est dévolu au P.S. dans 3 provinces et une fois chacun aux P.S.C., C.V.P., Ecolo, Agalev, P.V.V. et S.P.

L'arithmétique parlementaire peut se résumer à quelques constatations : la majorité des deux tiers n'est acquise à aucun groupe de 2 familles quelles qu'elles soient ; il faut pratiquement une tripartite traditionnelle pour la réaliser.

La majorité simple catholique-libérale n'existe pas à la Chambre et il lui manque 1 voix au *Sénat*. *Socialistes* et *Libéraux* dépassent la majorité simple de 4 voix au *Sénat* et de 3 à la Chambre. *Socialistes* et *Sociaux-chrétiens* dépassent cette majorité de 13 voix à la Chambre et de 15 au *Sénat*.

Le nombre d'électeurs nécessaires pour élire un député varie fort de parti à parti. En 1991, il oscille entre 23.748 pour 1 élu P.S. et 66.064 voix pour un élu "*Rossem*". Les 125 députés néerlandophones sont élus, en moyenne, par 30.222 électeurs, tandis que les 87 francophones le sont par 26.184 voix. Il y a à ce phénomène deux raisons.

La première réside dans le fait que le nombre de sièges par arrondissement est basé sur le nombre d'habitants et non pas sur le nombre d'électeurs inscrits : les provinces où résident plus d'étrangers et celles où le nombre de Belges de moins de 18 ans est plus élevé, sont donc proportionnellement plus représentées. Ainsi, il y a aujourd'hui dans l'arrondissement de Bruxelles, 1 siège pour 29.264 électeurs inscrits, contre 32.447 pour les arrondissements wallons et 35.820 pour les arrondissements flamands. Une adaptation du nombre de sièges entre les arrondissements a lieu tous les 10 ans. Les résultats du dernier recensement de la population ont été connus trop tard pour être pris en compte pour une adaptation du nombre de sièges. Celle-ci aurait augmenté légèrement le nombre de sièges flamands, au détriment des 2 autres régions.

(11) Ce fut le cas en 1939 de la liste "Technocrates" menée à Anvers par M. Frenssen.

La seconde raison du nombre différent de voix pour obtenir un élu réside dans le mécanisme de dévolution des sièges et notamment dans la règle du quorum qui favorise les grands partis. C'est ainsi qu'il suffit de 23.748 voix pour un élu P.S., 25.082 pour un P.R.L., 26.341 pour un S.P. et 26.565 pour un C.V.P., tandis qu'un élu Ecolo le doit à 31.262 électeurs, un Agalev à 42.798, un F.N. à 64.993 et un député de la liste Rossem à 66.064 suffrages.

La composition des Conseils de communautés et régions est donnée au tableau V.

TABLEAU V
Composition des Conseils de Communautés et de Régions
Elections de 1991

	Communauté française	Région wallonne	Conseil flamand
Socialistes	53	47	42
Sociaux-chrétiens	27	24	59
Libéraux	29	20	39
F.D.F.	4	—	—
Volksunie	—	—	15
Vlaams Blok	—	—	17
Ecologistes	16	13	12
Rossem	—	—	4
Front National	1	—	—
	130	104	188

Tant à la région wallonne, qu'à la communauté française, les Socialistes, sans y disposer de la majorité absolue, sont quasi incontournables. A la région wallonne, il faudrait un accord de trois autres groupes pour obtenir une majorité, tandis qu'à la communauté française, la seule majorité alternative devrait grouper Sociaux-chrétiens, Libéraux et Ecologistes. On sait que l'exécutif formé au début de 1992, groupe le P.S. et le P.S.C. qui dispose ainsi d'une large majorité: 80 sièges sur 130.

La situation est plus floue au Conseil flamand, mais le C.V.P. y apparaît tout de même comme le noyau de toute coalition: il peut seul former une majorité avec un seul autre parti: le S.P. ou le P.V.V.

Les Socialistes ou les Libéraux ont besoin d'un troisième parti — qui doit disposer d'au moins 14 sièges, ce qui exclut Agalev — pour former une majorité.

La législation actuelle prévoit que, jusqu'au plus tard en octobre 1992, l'Exécutif flamand est composé à la proportionnelle. Si la loi n'est pas modifiée avant l'expiration de ses effets, la question du choix de la majorité se posera alors dans les mêmes termes que pour les 2 autres assemblées régionale et communautaire.

II. Les résultats par régions

A. Les cantons flamands

Dans les cantons flamands, c'est-à-dire ceux des quatre provinces flamandes et de l'arrondissement de Louvain, auxquels s'ajoutent les cinq cantons flamands de l'arrondissement de Bruxelles (Asse, Hal, Lennik, Meise et Vilvorde), la participation électorale a été de 94,28%, soit du même ordre de grandeur qu'en 1987. Cette participation demeure traditionnellement la plus élevée des trois régions du pays.

Les bulletins blancs et nuls s'élèvent à 6,50%, contre 6,47% en 1987. Il n'y a donc pas eu de volonté renforcée de voter "blanc" ou d'annuler les bulletins.

Les résultats des diverses listes sont repris au tableau VI.

L'électorat flamand a fortement varié dans ses choix politiques. Le taux de mobilité externe atteint en effet 13,88, soit le chiffre maximum des vingt dernières années et environ le double de la moyenne calculée sur cette même période. En 1987, au contraire, ce taux était particulièrement bas : 3,94. Ce sont évidemment les succès importants du Vlaams Blok et de la liste Rossem, avec en contrepartie les reculs sévères du C.V.P., du S.P. et de la Volksunie, qui expliquent ce taux élevé de variabilité des choix électoraux. Il est possible que des mouvements internes et compensatoires s'ajoutent aux transferts directs des partis en recul vers les partis en progrès, mais nous ne pensons pas qu'ils ont été nombreux.

Les listes d'*extrême gauche* reculent de 0,53% et n'atteignent plus que 0,86%. Ce recul doit être rapproché de l'absence de listes communistes qui obtenaient encore 0,45% en 1987. La régression totale est donc proche de 1%. Ce courant d'opinion est donc dénué de signification sur le plan électoral.

Les *Socialistes* connaissent avec 4,79% le recul le plus sévère de toutes les formations politiques. Au niveau de 19,39%, le S.P. est à son minimum historique de toute la période du suffrage universel. Ce recul socialiste était déjà largement anticipé lors des élections européennes, puisqu'il ramenait ce parti de 24,18% en 1987 à 20,16% en 1989.

Le recul socialiste est général dans toute la Flandre, mais est cependant plus important dans les provinces d'Anvers (-5,78%) et de Flandre occidentale (-5,39%), que dans celles du Limbourg (-3,76%) et de Flandre orientale (-4,44%). Le recul est le plus réduit dans l'arrondissement de Louvain (-1,63%), sans doute en raison de la personnalité de M. Tobback.

Les *Sociaux-chrétiens* connaissent, avec 4,52%, le recul de deuxième ampleur des diverses listes. Avec 26,87% des voix, le C.V.P. est également à son minimum historique depuis 1919 et à moins de la moitié de ses meilleurs résultats. Contrairement aux Socialistes, le C.V.P. avait progressé entre 1987 et les élections européennes de 1989, de sorte que le recul en deux ans en est d'autant plus sévère : 7,10%. Le recul Social-chrétien est particulièrement élevé à Louvain (-6,89%) et dans la province d'Anvers (-6,33%), plus modéré en Flandre orientale (-4,19%) et au Limbourg (-3,26%) et le plus faible en Flandre occidentale (-2,58%).

Les *Libéraux* progressent très faiblement (+0,58%). Au niveau de 19,04%, le P.V.V. obtient néanmoins son second meilleur résultat de toute l'histoire électorale et talonne de fort près le S.P. pour la place de second parti flamand. Le P.V.V. ayant reculé entre 1987 et 1989, le redressement par rapport aux élections européennes est de 2,22%.

TABLEAU VI
Cantons flamands

	Elections législatives de 1991 et de 1987 Résultats pour la Chambre des Représentants				Elections européennes
	1991		1987		1989
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	
Electeurs inscrits	4.217.054		4.130.008		4.174.499
Bulletins déposés	3.975.701	94,28	3.909.736	94,67	92,51%
Blancs et nuls	258.482	6,50	252.990	6,47	8,28%
Votes valables	3.717.219	93,50	3.656.746	93,53	91,72%
1. Extrême gauche	32.145	0,86	50.668	1,39	1,29%
2. Communistes	—	—	16.510	0,45	—
3. S.P.	720.825	19,39	884.194	24,18	20,16%
4. C.V.P.	998.709	26,87	1.147.767	31,39	33,97%
5. P.V.V.	707.940	19,04	675.166	18,46	16,82%
6. Agalev	290.272	7,81	268.061	7,33	12,20%
7. Volksunie	347.303	9,34	472.752	12,93	8,55%
8. Vlaams Blok	383.441	10,32	110.533	3,02	6,33%
9. Rossem	189.434	5,10	—	—	—
10. Listes francophones	24.303	0,65	22.989	0,63	0,67%
11. Divers	8.771	0,24	6.845	0,19	0,01%
12. Divers droite	12.182	0,33	372	0,01	—
13. Extrême droite	1.894	0,05	889	0,02	—

Les Libéraux progressent nettement plus au Limbourg (+ 2,22%) que dans les deux Flandres (+ 0,58% en orientale et + 0,83% en occidentale) et qu'à Louvain (+ 0,80%). Ils reculent faiblement dans la province d'Anvers (- 0,23%).

Les écologistes d'Agalev progressent à peine (+ 0,48%). Ils se différencient ainsi très nettement de leurs homologues d'Ecolo. Ils sont loin de reproduire leur succès des élections européennes où ils obtenaient 12,20% des voix. Ce résultat divergent d'Agalev d'une part et d'Ecolo de l'autre, nous incite à penser qu'une partie des électeurs wallons et bruxellois qui ont rejoint Ecolo, étaient plus des citoyens mécontents, ne voulant plus voter pour les partis traditionnels, que de réels partisans de la pensée écologique. Les correspondants flamands ont choisi qui le Vlaams Blok, qui la liste Rossem, pour exprimer leur mécontentement. Agalev progresse de 0,5% à 1% dans les deux Flandres, au Limbourg et à Louvain, mais recule dans la province d'Anvers.

La Volksunie subit un recul sévère. Elle perd 3,59% des suffrages par rapport à 1987, mais se redresse par rapport aux élections européennes où elle est, il est vrai, traditionnellement faible. Avec 9,34% des voix, la Volksunie rétrograde au cinquième rang des partis flamands, se retrouve sous tous ses niveaux depuis 1965 et légèrement au-dessous de la moitié de son sommet de 1971. En vingt ans, cette formation aura donc perdu la moitié de son audience électorale.

Le recul de la Volksunie est général en Flandre. Il est le plus élevé dans la province d'Anvers (-4,42%), d'ampleur quasi égale au Limbourg (-3,68%) et en Flandre orientale (-3,46%) et légèrement plus faible à Louvain (-2,98%) et en Flandre occidentale (-2,68%).

Vainqueur indiscutable des élections en Flandre, le *Vlaams Blok* progresse de 7,30%, dépasse la Volksunie et se hisse au quatrième rang des partis flamands. Son succès était déjà largement anticipé aux élections européennes où il atteignait 6,33% des voix. En deux ans, le progrès de ce parti est donc d'environ 4%. Le succès du *Vlaams Blok* nous paraît résulter de la conjonction de deux phénomènes : une poussée de l'extrême droite dans l'ensemble du pays, mais qui en Flandre s'est concentrée exclusivement sur ce parti et un regroupement des Flamands les plus nationalistes déçus par la participation gouvernementale de la Volksunie. Ceci seul peut expliquer que le *Vlaams Blok* dépasse le niveau de 10% des voix, alors que l'extrême droite n'atteint pas 2,5% en Wallonie et, hors *Vlaams Blok*, frôle les 6% à Bruxelles.

Le *Vlaams Blok* progresse évidemment partout en Flandre. Ses progrès sont le plus net dans la province d'Anvers (+10,75%), en Flandre orientale (+7,02%). Ils sont du même ordre de grandeur au Limbourg (+5,73%) et à Louvain (+5,44%) et plus faibles en Flandre occidentale (+4,21%).

Notons que dans le canton d'Anvers, le *Vlaams Blok* recueille 25,48% des voix. Un électeur anversoïis sur quatre a donc voté pour ce parti. Il faut remonter aux années 1936-1939, pour voir le V.N.V. dépasser de tels pourcentages dans certains cantons flamands.

La liste *Rossem* recueille 5,10% des suffrages valables. Ce résultat est considérable pour une liste qui se présentait pour la première fois, sans être la traduction d'un courant d'opinion pré-existant. Il traduit, peut-être plus encore que le succès du *Vlaams Blok*, l'insatisfaction de l'électeur vis-à-vis des formations traditionnelles. Dans un pays où le vote n'aurait pas été obligatoire, il est vraisemblable que nombre des électeurs qui ont voté "*Rossem*", n'auraient pas participé au scrutin. Il est curieux de noter que ces derniers, une fois dans l'isoloir, ont préféré cette liste à un vote volontairement blanc ou nul.

La liste *Rossem* atteint 7,16% des voix dans la province d'Anvers (avec un maximum de 9,64% dans le canton de Westerlo), 5,33% en Flandre occidentale, 5,08% à Louvain, 4,16% en Flandre orientale et 2,50% au Limbourg. Le seul précédent historique est la liste "*Technocrates*" menée par M.Frenssen en 1939 dans le seul arrondissement d'Anvers et y recueillant 5,28% des voix.

Les listes diverses (0,24%), divers droite (0,33%) et extrême droite (0,05%) sont en progrès de 0,40% mais ne méritent guère de commentaire spécial.

En rapprochant, province par province, les résultats des partis qui gagnent des voix et ceux des listes qui en perdent, il n'apparaît pas une vision claire des sens de transferts. Dans la province d'Anvers, tous les partis, y compris *Agalev*, perdent des voix au profit des deux seuls vainqueurs : le *Vlaams Blok* et "*Rossem*".

Ailleurs, il semble qu'à un recul important de la Volksunie (Flandre orientale) corresponde un progrès élevé du *Vlaams Blok*. La perte élevée du S.P. en Flandre occidentale (-5,39%) correspond à un bon résultat de *Rossem* (+5,33%), mais le recul prononcé du C.V.P. de Louvain va lui aussi de pair avec à la fois une avance du *Vlaams Blok* et de *Rossem*. Au Limbourg, où le progrès du P.V.V. est le plus net (+2,22%), le résultat de *Rossem* est le plus faible (+2,50%).

Il nous paraît que, tant le C.V.P. que le S.P. et la Volksunie, ont chacun perdu des voix et en faveur du Vlaams Blok et en faveur de Rossem, le C.V.P. nourrissant sans doute la faible avance du P.V.V. et la Volksunie perdant plus en direction du Vlaams Blok que de Rossem.

B. Les cantons wallons

Dans les cantons wallons, c'est-à-dire ceux des quatre provinces wallonnes et de l'arrondissement de Nivelles, la participation électorale s'est élevée à 91,67%, soit en recul de 0,87% par rapport à 1987, mais fort proche de la moyenne des trente dernières années et supérieure à celles des trois scrutins européens.

Les bulletins blancs et nuls atteignent 8%, soit une hausse de 1,32% par rapport à 1987. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne des trente dernières années, mais inférieur à celui des élections européennes.

Contrairement à la Flandre, quelques milliers d'électeurs wallons auront sans doute manifesté leur opposition en déposant un bulletin blanc ou volontairement annulé.

Les résultats électoraux des cantons wallons sont repris au tableau VII.

Notons tout d'abord que l'ampleur des variations électorales est beaucoup plus faible qu'en Flandre. Le taux de mobilité externe s'établit à 9,79, soit le quatrième en ampleur des 8 scrutins organisés depuis 20 ans, mais néanmoins supérieur à celui de 1987 (5,91).

TABLEAU VII
Cantons wallons

	Elections législatives de 1991 et de 1987				Elections
	Résultats pour la Chambre des Représentants				européennes
	1991		1987		1989
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	
Electeurs inscrits	2.238.886		2.198.059		2.214.210
Bulletins déposés	2.052.308	91,67	2.034.144	92,54	89,65%
Blancs et nuls	164.250	8,00	135.785	6,68	8,52%
Votes valables	1.888.058	92,00	1.898.359	93,32	91,48%
1. Extrême gauche	13.124	0,70	19.371	1,02	0,82%
2. Communistes	5.713	0,30	30.572	1,61	-
3. P.S.	739.505	39,17	834.233	43,94	41,53%
4. P.S.C.	425.647	22,54	439.769	23,17	23,21%
5. P.R.L.	374.122	19,82	421.803	22,22	16,96%
6. Ecolo	255.664	13,54	122.773	6,47	15,97%
7. F.D.F. et R.W.	23.099	1,22	15.680	0,83	1,09%
8. Divers	2.224	0,12	7.340	0,38	0,42%
9. Divers droite	4.217	0,22	6.080	0,32	-
10. Extrême droite	44.743	2,37	738	0,04	-

Les listes d'*Extrême gauche* totalisent 0,70% des voix et le parti *Communiste* recueille 0,30% des suffrages. Reculant de 1,63% par rapport à 1987, ce courant d'opinion ne représente plus que 1% de l'électorat wallon.

Le parti *Socialiste* demeure de très loin la première force politique de Wallonie. Il totalise 39,17% des voix, en recul de 4,77% par rapport à 1987, mais de 2,36% seulement en comparaison des élections européennes de 1989. A ce niveau d'audience, le P.S. se situe légèrement au-dessous de son résultat de 1985, mais au-dessus de ceux de toutes les élections depuis 1965. Rappelons que le maximum historique des Socialistes a été de 51,28% en 1925 et de près de 50% en 1954.

Le recul Socialiste est le plus élevé dans l'arrondissement de Nivelles (-7,66%), compris entre 4 et 5% dans les provinces de Liège, Namur et de Hainaut et le plus réduit dans la province de Luxembourg (-2,11%).

Le parti *Social-chrétien*, qui était resté quasi stationnaire entre les élections de 1987 et le scrutin européen de 1989, subit un léger recul (-0,63%) qui le ramène à 22,54% des suffrages wallons. Ce niveau se situe très légèrement au-dessous de la moyenne des résultats sociaux-chrétiens depuis 1965 et quelque 11,5% au-dessous du maximum historique de 1958 (34,22%). Le recul du P.S.C. est donc beaucoup plus réduit, sur une longue période, que celui de son homologue flamand.

Le P.S.C. recule dans le Hainaut (-1,85%), dans le Luxembourg (-1,27%), réalise un quasi statu quo à Liège et dans l'arrondissement de Nivelles, mais progresse de 1,35% dans la province de Namur.

Le P.R.L. recule de 2,40% des voix par rapport à 1987, mais se redresse de 2,86% par rapport à son faible résultat aux européennes. Totalisant 19,82% des suffrages, le P.R.L., à l'inverse du P.V.V. en Flandre, se situe au-dessous de la moyenne de ses résultats depuis 1965 et à quelque 6,86% plus bas que son sommet de 1968 (26,68%).

Les Libéraux reculent dans toutes les provinces wallonnes. La perte est la plus faible dans le Hainaut (-0,88%), de moyenne ampleur au Luxembourg (-2,60%) et à Liège (-2,96%), plus élevée à Namur (-4%) et la plus forte dans l'arrondissement de Nivelles (-4,87%).

L'indéniable vainqueur des élections en Wallonie, c'est *Ecolo* qui progresse de 7,07% pour atteindre 13,54%. Ce niveau est évidemment le plus élevé de tous ceux obtenus lors d'élections législatives mais se situe malgré tout sous celui réalisé lors du dernier scrutin européen (15,97%). Les votes d'opposition aux partis traditionnels ont, en Wallonie, pris beaucoup plus largement la direction des listes écologiques que de celles de l'extrême droite et il n'existait pas de solution alternative du type des listes "Rossem".

Ecolo progresse dans toute la Wallonie et ses progrès sont assez semblables de province à province : les plus élevés en Hainaut (+8,21%), supérieurs à 7% à Nivelles (+7,04%), ils sont de 6,40% à Namur, 6,29% à Liège et de 5,70% au Luxembourg.

Le F.D.F. et son allié, le P.P.W. totalisent 1,22% des voix, en progrès de 0,39% par rapport à 1987.

Les listes *diverses* recueillent 0,12% des voix et celles des *divers droite* obtiennent 0,22%. Il n'y a donc rien de comparable au succès de "Rossem" en Flandre.

Les listes d'*extrême droite* totalisent 2,37%, soit quelque 45.000 voix pour l'ensemble des cantons wallons. Ces voix se concentrent essentiellement sur le Front National (31.459 suffrages), qui atteint ses meilleurs résultats dans l'arrondisse-

ment de Nivelles (3,61%) et dans le Hainaut (1,55%) et sur la liste "Agir" qui se présentait dans le seul arrondissement de Liège et y recueillait 11.189 voix (3,39% des suffrages), en supplantant le Front National (1,48% des voix). Dans cet arrondissement, l'extrême droite y représentait donc un peu moins de 5%, ce qui est peu par rapport au résultat du Vlaams Blok à Anvers et inférieur à ce que les cantons bruxellois ont apporté à l'ensemble extrême droite et Vlaams Blok réunis.

Il paraît clair que les trois partis traditionnels auront perdu des voix au profit d'Ecolo. Les pertes plus élevées qu'ailleurs enregistrées par le P.R.L. à Namur et à Nivelles devraient avoir profité au P.S.C. dans le premier cas, à des listes de droite ou d'extrême droite dans le second.

C. Les cantons bruxellois

Nous classons sous le vocable "cantons bruxellois" les huit cantons¹² qui englobent les 19 communes de l'agglomération bruxelloise. Trois d'entre eux ne comprennent que des communes de cette agglomération, tandis que les cinq autres voient s'y ajouter des communes appartenant à la région flamande. Aucune commune wallonne n'y figure.

Ces cantons, pour la première fois de l'histoire électorale belge, représentent moins de 10% de l'ensemble des électeurs inscrits du pays. Il y a 20 ans, ils en représentaient 12,62%.

Dans ces cantons, la participation électorale ne fut que de 86,61%, contre 87,85% en 1987. La participation est, en outre, toujours plus faible à Bruxelles qu'elle ne l'est en Flandre ou en Wallonie. Par contre, le pourcentage des bulletins blancs et nuls est légèrement inférieur à ce qu'il était il y a 4 ans (6,59% contre 6,84%). Le pourcentage des bulletins valables par rapport aux électeurs inscrits s'établit ainsi à 80,90% en 1991, contre 81,84% en 1987, mais seulement 76,54% aux élections européennes. Il faut donc constater que seuls quelques milliers d'électeurs auront marqué leur opposition par un refus d'aller voter.

Les variations d'opinion sont traditionnellement plus élevées à Bruxelles qu'ailleurs dans le pays. Il en est encore ainsi à cette élection : le taux de mobilité externe atteint 15,08, soit le chiffre le plus élevé des 3 régions. Ce taux est le quatrième en importance de ceux enregistrés à Bruxelles depuis 20 ans, et seulement légèrement supérieur à la moyenne calculée sur cette période.

Les listes d'*extrême gauche* recueillent 0,62% des votes valables, soit 0,18% de moins qu'en 1987. Il faut cependant ajouter que le Parti communiste, qui obtenait 0,99% en 1987, ne présentait plus de liste en 1991. Le recul cumulé est donc de 1,17%.

La famille *Socialiste* régresse de 7,31% par rapport à 1987, mais son recul était déjà annoncé aux élections européennes. Par rapport à celles-ci, la perte atteint 2,56%. Les Socialistes représentent 18,41% de l'électorat. Ils ont dépassé 45% en 1954. Le recul socialiste est dû à la fois au P.S. (-5,23%) et au S.P. (-2,08%).

(12) Bruxelles, Anderlecht, Ixelles, Molenbeek, St. Gilles, St. Josse, Schaerbeek et Uccle. Les 19 communes totalisent environ 82% des électeurs inscrits de ces huit cantons.

TABLEAU VIII
Cantons bruxellois

	Elections législatives de 1991 et de 1987 Résultats pour la Chambre des Représentants				Elections européennes
	1991		1987		1989
	Nombres absolus	%	Nombres absolus	%	
Electeurs inscrits	688.944		716.144		707.564
Bulletins déposés	596.687	86,61	629.165	87,85	83,78%
Blancs et nuls	39.302	6,59	43.058	6,84	8,64%
Votes valables	557.385	93,41	586.107	93,16	91,36%
1. Extrême gauche	3.436	0,62	4.706	0,80	0,83%
2. Communistes	—	—	5.851	0,99	—
3. Socialistes		(18,41)		(25,72)	(20,97%)
P.S.	85.891	15,41	120.952	20,64	17,43%
S.P.	16.748	3,00	29.781	5,08	3,54%
4. Sociaux-chrétiens		(15,48)		(16,54)	(17,84%)
P.S.C.	48.949	8,78	49.997	8,53	9,71%
C.V.P.	37.334	6,70	46.920	8,01	8,13%
5. Libéraux		(27,05)		(31,07)	(25,79%)
P.R.L.	120.724	21,66	148.116	25,27	20,29%
P.V.V.	30.048	5,39	33.971	5,80	5,50%
6. Ecologistes		(11,07)		(6,77)	(16,48%)
Ecolo	52.418	9,40	32.415	5,53	13,82%
Agalev	9.317	1,67	7.246	1,24	2,66%
7. F.D.F et listes wallonnes	66.458	11,93	64.153	10,94	11,55%
8. Volksunie	15.818	2,84	21.477	3,66	2,80%
9. Vlaams Blok	21.840	3,93	5.877	1,00	3,12%
10. Rossem	8.758	1,57	—	—	—
11. Divers	1.019	0,18	3.621	0,63	0,62%
12. Divers droite	6.085	1,09	—	—	—
13. Extrême droite	32.542	5,83	11.024	1,88	—

Les Socialistes francophones, avec 15,41% des voix, réalisent un résultat proche de leur moyenne depuis la présentation de listes linguistiquement séparées (1968): ils ont obtenu trois fois un résultat supérieur et quatre fois un moins bon score.

Les Socialistes flamands se retrouvent au-dessous des niveaux atteints depuis 1981. Il faut, en outre, souligner que le recul du P.S. est plus net à Bruxelles¹³ qu'en Wallonie, sauf à Nivelles, tandis que la régression du S.P. est moins nette dans la capitale qu'en région flamande, Louvain excepté.

La famille *Sociale-chrétienne* recule de 1,06% par rapport à 1987, mais de 2,36% par rapport aux élections européennes. Le recul est exclusivement dû au C.V.P. (-1,31%), puisque le P.S.C. avance légèrement (+0,25%). Au niveau de 6,70%, le C.V.P. est à son minimum historique, bien qu'ayant moins reculé que dans la région flamande. Le P.S.C. est, lui aussi, à un niveau très bas, puisqu'il se situe sous tous les résultats antérieurs, à l'exception de 1987. La régression chrétienne, vue sur une longue période, est inférieure à celle des Socialistes : le maximum atteint par les Chrétiens fut, en effet, de 34,68% en 1950.

La famille *libérale* recule elle aussi. Elle atteint 27,05%, contre 31,07% en 1987, soit une perte de 4,02%. Les libéraux se redressent cependant par rapport aux élections européennes (+1,26%).

Ce qui est caractéristique à Bruxelles, c'est que le recul libéral est dû à la fois au P.R.L. (-3,61%) et au P.V.V. (-0,41%). Le premier recule plus fortement qu'en région wallonne, alors que le second qui progressait légèrement en Flandre, enregistre une légère perte à Bruxelles. Le résultat libéral, sans reproduire le maximum de 33,45% réalisé en 1965, se situe cependant à un niveau assez élevé dans l'ensemble de ceux réalisés à Bruxelles.

Les *Ecologistes* progressent de 4,30% mais, avec 11,07%, ils sont nettement au-dessous de leur résultat européen de 1989. Le progrès est beaucoup plus net pour Ecolo (+3,87%) que pour Agalev (+0,43%). A cet égard, Bruxelles ne se différencie pas du reste du pays.

Le *Vlaams Blok* progresse de 2,93% par rapport à 1987, mais seulement de 0,81% par rapport à 1989. Le progrès du *Vlaams Blok* est beaucoup plus faible à Bruxelles qu'il ne l'est en Flandre. Un élément d'explication doit être recherché dans le succès des autres listes d'extrême droite qui progressent, elles, de 4% environ. La composante extrême droite n'a pas, comme en Flandre, pleinement profité au *Vlaams Blok*, qui a sans doute surtout attiré des électeurs flamands réagissant aux questions communautaires.

La liste *Rossem* atteint 1,57% des voix.

Les listes *diverses* et *divers droite* sont en progrès et atteignent ensemble 1,27% des suffrages.

Les listes d'*extrême droite* font une indéniable percée. Elles progressent de 3,95% et atteignent 5,83%. Sur les 32.542 électeurs qui ont voté pour cette tendance, la quasi totalité l'ont fait en faveur du Front National (31.747 suffrages).

Si l'on totalise le pourcentage du *Vlaams Blok* et celui des autres listes de l'extrême droite, on obtient un pourcentage de 9,76%, soit légèrement moins qu'en région flamande (10,37%), mais beaucoup plus qu'en Wallonie (2,37%). Il est cependant sans doute abusif d'assimiler *tous* les électeurs du *Vlaams Blok* à des adhérents des idées d'extrême droite, ce qui explique une part des différences de niveaux atteints par ce courant d'opinion dans les trois régions.

(13) Le P.S. obtient cependant un résultat de 1,68% meilleur au Sénat qu'à la Chambre pour l'ensemble de l'arrondissement de Bruxelles.

Il est de tradition de comparer, pour les cantons bruxellois, les résultats des listes francophones, néerlandophones et bilingues. Jusqu'aux élections de 1987, les listes bilingues avaient tendance à perdre de l'importance. Ce n'est plus le cas en 1991, si l'on considère que les listes Front National (N.F.-F.N.) et Rossem appartiennent à cette catégorie. A elles deux, elles totalisent 7,27% des voix. Ce classement admis, les listes francophones représentent 67,3%, contre 72,2% en 1987, les listes flamandes 23,8% contre 24,8% et les listes bilingues 8,9% contre 3,0%. Si l'on se limite aux listes linguistiquement bien déterminées, les listes francophones représentent 73,9% de ce sous-ensemble, contre 74,4% en 1987. La variation de pourcentage est donc faible, mais va dans le sens d'un recul francophone. Rappelons que ceci ne mesure pas le pourcentage d'électeurs de l'une et l'autre communauté dans les 19 communes, puisque les huit cantons comprennent également une quinzaine de communes de la région flamande où la proportion d'électeurs francophones est évidemment moindre.

Un élément politique particulier qui a été commenté largement, fut la présence du Premier Ministre, M. Martens, en tête de la liste C.V.P. au Sénat dans l'arrondissement de Bruxelles. Y a-t-il eu un "Effet Martens" à Bruxelles et si oui, de quelle ampleur? Le moyen le plus précis de le mesurer est, non pas de dénombrer les votes de préférence, mais de comparer le résultat du C.V.P. au Sénat d'une part, à la Chambre de l'autre et de rapprocher ceux-ci des résultats dans les deux assemblées de quelques autres listes. On se fait ainsi une idée du nombre d'électeurs qui auront voté pour le C.V.P. au Sénat, attiré par la présence de M. Martens et pour une autre liste à la Chambre ¹⁴.

Au niveau de l'arrondissement, le C.V.P. recueille 11.390 voix de plus au Sénat qu'à la Chambre. A contrario, le P.S.C. en récolte 6.588 de moins et le seul parti flamand dont le résultat sénatorial est inférieur au résultat à la Chambre, le P.V.V. en obtient 5.426 de moins. L'"Effet Martens" peut donc être *estimé* à quelque 11.500 voix, dont quelque 6.500 viendraient du P.S.C. et 5.000 du P.V.V. Au niveau des huit cantons, cet "Effet" s'établit à environ 9.000 voix, dont quelque 6.000 en provenance du P.S.C.

III. La représentativité des diverses listes

Nous avons déjà souligné que le nombre d'électeurs inscrits était beaucoup plus élevé dans les cantons flamands que dans les cantons wallons et, à fortiori, que dans les huit cantons bruxellois. Il n'est donc pas correct de comparer le nombre absolu de suffrages obtenus par les partis flamands d'une part et par les listes francophones de l'autre. La seule comparaison possible est de rapporter le nombre de voix recueillies par les divers partis, au nombre de votes valables émis dans les arrondissements où ces partis présentaient des candidats. C'est ce que nous avons fait au tableau IX et que nous appelons le "taux de représentativité".

Nous ne l'avons fait que pour les listes qui se présentaient dans l'ensemble des arrondissements, soit flamands, soit wallons et dans l'arrondissement de Bruxelles. Comparer les résultats de celles-ci à ceux d'une liste qui ne se présenterait que dans quelques arrondissements, voire dans un seul, aurait quelque chose d'un peu artificiel. Les partis qui ne se présentent qu'aux suffrages d'un nombre limité

(14) Ce que nous ne saurons jamais c'est combien d'électeurs, habituellement non C.V.P., auront voté au Sénat pour M. Martens et, par cohérence, également C.V.P. à la Chambre. Compte tenu du résultat peu brillant du C.V.P. à Bruxelles, il ne doit pas y en avoir beaucoup.

d'électeurs, choisissent évidemment les endroits où leur représentativité est la plus forte.

TABLEAU IX

Taux de représentativité
Nombre de voix par rapport au total des votes valables des arrondissements
où la liste se présentait

	Arrondissements wallons et Arrondissement de Bruxelles		Arrondissements flamands et Arrondissement de Bruxelles	
Votes valables	2.685.895		4.274.604	
P.S.	831.206	30,95%		
S.P.			737.573	17,25%
P.S.C.	476.740	17,75%		
C.V.P.			1.036.043	24,24%
P.R.L.	501.644	18,68%		
P.V.V.			737.988	17,26%
Ecolo	312.623	11,64%		
Agalev			299.589	7,01%
Volksunie			363.121	8,49%
Vlaams Blok			405.281	9,48%

Le *Parti Socialiste* (P.S.) est de loin celui dont la représentativité est la plus forte. Il recueille les votes de 30,95% des électeurs face auxquels il présentait des candidats. Ce taux est néanmoins en recul de 4,40% par rapport à 1987.

Le *C.V.P.* est le second parti dans le classement de la représentativité. Il totalise 24,24% des suffrages, contre 28,16% en 1987.

Quatre partis ont des taux de représentativité fort proches : dans l'ordre le *P.R.L.* (18,68%, en baisse de 2,57%), le *P.S.C.* (17,75%, en baisse de 0,33%), le *P.V.V.* (17,26%, en hausse de 0,55%) et le *S.P.* (17,25%, en recul de 4,29%).

Ecolo dépasse le seuil des 10%, avec un taux de représentativité de 11,64% (en progrès de 5,83%), tandis que le *Vlaams Blok* atteint 9,48%, réalisant le plus grand progrès (+6,74%).

La *Volksunie*, au contraire, chute de 3,16%, passant de 11,65% à 8,49%.

Agalev, enfin, améliore très faiblement son résultat : 7,01% contre 6,49%.

IV. Conclusions

Organisées au terme d'une législature presque complète, mais dont la fin fut marquée par la résurgence des problèmes communautaires et par le départ des Ministres de la *Volksunie*, les élections du 24 novembre 1991 resteront caractérisées par la sanction infligée par une fraction de l'opinion, non seulement aux partis de la majorité, mais à l'ensemble des "familles" traditionnelles.

L'opposition des électeurs mécontents ne s'est manifestée, ni par une moindre participation électorale, phénomène assez normal dans un pays où le vote est obligatoire, ni par une augmentation des bulletins blancs et nuls. Les chiffres de 1991

sont, à ce double point de vue, fort proches de la moyenne de ceux des trente dernières années.

L'opposition s'est d'abord marquée par des variations élevées du choix des électeurs, sans toutefois dépasser l'ampleur des mouvements rencontrés lors de quelques consultations antérieures. Le taux de mobilité externe, tel que nous le calculons, se situe au 5^e rang des 22 niveaux recensés depuis l'instauration du suffrage universel en Belgique. Cette année, le taux fut le plus élevé à Bruxelles, ce qui est traditionnel, mais également nettement supérieur en Flandre à ce qu'il a été en Wallonie, ce qui est assez rare.

L'opposition s'est ensuite concrétisée par un recul des quatre partis de la majorité d'environ 8% et même de 10% si on y inclut la Volksunie qui fit partie du Gouvernement jusqu'aux toutes dernières semaines avant la dissolution des Chambres. Ce recul d'une majorité sortante n'est pas un phénomène exceptionnel ; ce qui l'est plus, c'est que cette régression ne profite pas, globalement, à la troisième famille traditionnelle, en l'occurrence les Libéraux. Il résulte de ce recul simultané des trois familles traditionnelles, que celles-ci ne totalisent plus qu'environ 70% des votes valables, soit le moins bon résultat de toute l'histoire électorale belge.

Les formations politiques qui progressent sont, d'une part les Ecologistes, d'autre part, les listes d'extrême droite. Ecolo améliore nettement ses résultats en Wallonie et à Bruxelles, sans toutefois atteindre le niveau obtenu aux élections européennes de 1989, tandis qu'Agalev ne progresse que faiblement. Au contraire, le vainqueur des élections en région flamande, est sans conteste le Vlaams Blok, de même que les listes "Rossem" qui attirent quelque 5% des mécontents.

Si le courant d'extrême gauche a quasi disparu de l'éventail politique belge, les partis d'extrême droite y font une percée. L'ensemble formé par le Vlaams Blok et les listes ouvertement d'extrême droite recueillent un peu moins de 8% dans l'ensemble du pays. Il est vraisemblable cependant que *tous* les électeurs du Vlaams Blok ne sont pas des adhérents des idées d'extrême droite, mais qu'une fraction d'entre eux sont attirés par les prises de positions autonomistes flamandes. Nous pouvons, dès lors, évaluer la force électorale réelle de l'extrême droite entre 6 et 7%, ce qui est beaucoup plus qu'en 1987, mais ce qui ne constitue pas un record par rapport à d'autres pays européens.

Les votes d'opposants sans orientation politique bien nette, dont les listes Rossem totalisent l'essentiel, s'élèvent à quelque 3%, ce qui est nouveau pour la Belgique. Dans un pays à vote facultatif, nombre de ces électeurs seraient sans doute restés chez eux.

Ceci étant, et pour autant que ces notions aient encore tout leur sens, le balancier électoral belge s'est déplacé de quelque 5% vers la droite, aux dépens de la gauche pour plus de 3% et du centre pour un peu moins de 2%.

Parlementairement parlant, la situation est claire à la Région wallonne et à la Communauté française où le Parti Socialiste, de loin le plus important, est quasi incontournable. Elle est au contraire beaucoup plus floue du côté flamand où le recul du C.V.P. et la dispersion des forces politiques rendent possibles divers types de coalitions.

Summary: The general elections of 1991 in Belgium

Organized after an almost complete term of office, but the end of which was marked by the resurgence of the community-linked problems and by the departure of the Ministers of the Volksunie, the parliamentary elections of 24th November 1991 will remain characterized by the punishment inflicted by a part of the voters, not only on the majority's parties, but also on the traditional parties as a whole.

The opposition of the dissatisfied voters did not show itself either in a reduced participation to the vote, a rather normal phenomenon in a country where voting is compulsory, or in a rise of the blank and spoilt ballot papers. The 1991 figures are, in these respects, very similar to the average figures of the last thirty years.

The opposition was first characterized by high variations in the choice of the voters, which did not, however, exceed the size of the movements noticed at previous elections. The rate of external mobility, as computed by us, is ranked fifth among the 22 levels that have been counted since universal suffrage has been introduced in Belgium. In 1991, this rate was the highest in Brussels, which is traditional, but it was also considerably higher in Flanders than in the Walloon Region, which quite seldom happens.

Then, the opposition found expression in a setback for the four ruling parties. This setback amounted to about 8% and even 10% if account is taken of the Volksunie which was part of the Government until the very last weeks before the dissolution of the Houses of Parliament. Such a setback for an outgoing majority is not exceptional; a more unusual phenomenon lies in the fact that this decline was not profitable, on the whole, to the third traditional "family", i.e. the Liberals. As a result of this simultaneous setback for the three traditional families, these total only about 70% of the valid votes, which is the worst result of the whole Belgian electoral history.

The political formations that are progressing are the Ecologists, on the one hand, and the far-right lists, on the other hand. Ecolo improves its results considerably in the Walloon Region and in Brussels, without however reaching the level obtained at the 1989 European elections, while Agalev only registers a slight progress.

On the contrary, the winner of the elections in the Flemish Region, is unquestionably the Vlaams Blok, as well as the "Rossem" lists that draw some 5% of the angry voters.

If the far-left trend has almost disappeared from the Belgian political scene, the far-right parties, on the contrary, are making a breakthrough on it. The current made up by the Vlaams Blok and the openly far-right lists wins a bit less than 8% of the votes in the whole country. It is likely, however, that those who voted for the Vlaams Blok do not all adhere to the far-right ideas, but that some

of them are attracted by the Flemish autonomist stands. The real electoral power of the far-right parties can then be assessed at 6 to 7%, which is much more than in 1987, but does not make a record in comparison with other European countries.

The votes of opponents without any clear political orientation, the bulk of which is won by the "Rossem" lists, amount to some 3%, which is new for Belgium. In a country where voting is optional, many of these voters would probably have stayed at home.

This being so, and as far as these concepts still remain meaningful, the Belgian electoral pendulum shifted some 5% towards the right, at the expense of the left for more than 3% and the centre for a bit less than 2%.

As far as the Parliament is concerned, the situation is clear in the Walloon Region and in the French-speaking Community where the Socialist Party, by far the most important party, is almost inevitable. It is however much more vague on the Flemish side, where the CVP's setback and the dispersion of the political forces make several types of coalitions possible.